

Ploërmel-Taupont. Lac au Duc : feu vert pour la baignade



[Le traitement de la baignade aménagée au Lac au Duc par du peroxyde d'hydrogène s'est donc montré efficace.](#) Les analyses effectuées vendredi par les services de l'ARS ont montré que, dans l'enceinte de la baignade protégée par une enceinte étanche, le taux de cyanobactéries avait chuté de façon spectaculaire. Par conséquent, en fin d'après-midi, vendredi, le maire de Taupont, François Blondet, a levé l'interdiction d'accès à la plage dite Les Belles Rives. [Celle-ci avait été mise en place après une analyse de l'ARS qui montrait un taux de cyanobactéries 8 fois supérieure au seuil réglementaire.](#)

Grâce à ces résultats, la baignade a donc pu ouvrir officiellement ce dimanche 1er juillet, mais elle peut être fermée à tout moment si de nouvelles mesures détectent une remontée excessive du taux de cyanobactéries. Mais attention, si la baignade est autorisée dans l'enceinte protégée par une bouée rouge, elle est interdite dans le reste du lac au Duc. De même, la consommation du poisson pêché dans le lac est interdite.

Ce traitement au peroxyde d'hydrogène est une des mesures mises en place dans le cadre d'un projet européen. Il s'agit d'une expérimentation dont il faudra donc mesurer l'impact sur le moyen et long terme. Selon les experts le traitement effectué mercredi pourrait avoir une efficacité limitée à 3 semaines. Il faudrait donc dans ce cas le renouveler régulièrement. D'autres évoquent un effet durable sur le long terme. Tout ça est donc à vérifier et éveillent un certain scepticisme notamment du maire de Taupont qui a clairement exprimé ses doutes, jeudi dernier lors de son conseil municipal. Doutes sur l'étanchéité réelle de la baignade, qui pourrait alors être contaminée par la partie interdite du lac. Doutes surtout sur les conséquences de ces traitements sur l'écosystème et la santé publique. Ecoutez son intervention sur ce sujet dans la vidéo ci-dessous (**à partir de la 59é minute**).

En tous cas, ce dimanche 1er juillet le public a pu se rafraîchir en piquant une tête dans la baignade protégée. Mais on a pu aussi voir des pratiquants d'autres activités nautiques immergés dans la partie du Lac infestée par les cyanobactéries.

